

## ANNONCES OFFICIELLES ET LEGALES

Midi Libre et Midi Libre Dimanche, journaux habilités à publier les annonces légales par arrêté préfectoral. Conformément à l'arrêté du ministère de la culture et de la communication du 21/12/2017, modifiant l'arrêté du 21/12/2012, relatif aux tarifs annuels et aux modalités des annonces judiciaires et légales, le tarif à la ligne est fixé à 4,07 €/ht pour 40 signes ou espaces ou 1,78 €/ht le mn/vcl. Contact : **Midimédia Tel 04.67.07.69.35 ou 04.3000.2020** - Fax 04.67.07.69.39 - Courriel : [annonces.legales@midilibre.com](mailto:annonces.legales@midilibre.com)

**VIE DES SOCIÉTÉS**  
Création

**Création, Modification ou Dissolution d'entreprise...**



**Midi Libre**

vos partenaires locaux pour réaliser les formalités juridiques de votre entreprise dans les meilleurs délais.

**CONTACTER 04 67 07 69 54**  
[annonces.legales@midilibre.com](mailto:annonces.legales@midilibre.com)

**AVIS PUBLICS**  
Enquêtes publiques



### RAPPEL AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

**Avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête publique sur la demande de permis de construire n° 030 209 20 R0007, déposée par URBA 201 en vue de la création d'une centrale photovoltaïque au sol d'une puissance projetée d'environ 5,45Mw sur la commune de PUJAUT**

Par arrêté n° 30-2021-02-23-005 du 23 février 2021, le préfet du Gard a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le permis de construire susvisé, auquel est annexée une étude d'impact sur l'environnement comprenant son résumé non technique.

A cet effet, Monsieur Daniel DUJARDIN, officier de la Marine Nationale, retraité, a été désigné commissaire enquêteur. L'enquête se déroulera au sein des bureaux du service technique et urbanisme de la mairie sis 2 rue Boud'Haile - 30131 PUJAUT, siège de l'enquête, pendant 31 jours, du **lundi 22 mars au mercredi 21 avril 2021**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Des mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 sont mises en place. Pour se rendre dans les lieux publics, le port du masque sera obligatoire et il conviendra d'apporter son propre stylo. L'ensemble des règles sanitaires afin d'éviter la propagation du virus covid-19 devront être respectées dont notamment la distanciation physique, le lavage des mains à l'entrée de la salle, aération des locaux, désinfection du matériel.

Le dossier d'enquête publique y compris l'étude d'impact sur l'environnement, sera consultable par tout un chacun pendant la durée de l'enquête :

- de préférence sur le site internet de la préfecture du Gard : <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques> ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 précitées ci-dessus :

- au service technique et urbanisme de la mairie, sur support papier et support informatique, aux jours et heures d'ouverture suivants : du lundi au vendredi de 8h00 à 12h30 sauf jours fériés

- à la préfecture (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Etienne-Larnac 30319 ALES Cedex), sur support papier et support informatique, sur rendez-vous au 04.66.56.45.50.

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, avant l'ouverture de l'enquête publique ou pendant celle-ci. Le projet a fait l'objet d'une étude d'impact prévue par les articles L.122-1 et suivants du R.122-1 et suivants du code de l'environnement, celle-ci est jointe au dossier d'enquête publique ainsi que son résumé non technique. Le dossier de permis de construire et l'étude d'impact ont été transmis à Monsieur le préfet de région en tant qu'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, qui a émis un avis en date du 20 novembre 2020. Cet avis, ainsi que les réponses écrites produites par URBA 201 conformément à l'article L.122-1 du Code de l'Environnement, sont joints au dossier d'enquête.

Le public pourra présenter ses observations, propositions et contre-propositions de préférence :

- par courrier postal adressé à la mairie, à l'attention du commissaire enquêteur (mairie - rue de la mairie - 30131 PUJAUT)
- par courriel, à l'adresse suivante : [enquete-publique-photovoltaique@pujaut.fr](mailto:enquete-publique-photovoltaique@pujaut.fr)

Dans ce cas elles seront tenues à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Gard : <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>, et seront consultables et téléchargeables, et communicables sur support papier aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête.

Ou, en respectant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 :

- en les consultant sur les registres d'enquête ouverts à cet effet au service technique et urbanisme de la mairie

La commissaire enquêteur recevra dans les bureaux du service technique et urbanisme de la mairie les jours suivants :

- **lundi 22 mars de 9h00 à 12h00**
- **jeudi 8 avril de 9h00 à 12h00**
- **mercredi 21 avril de 9h00 à 12h00**

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos par le commissaire enquêteur qui déposera alors de trente jours pour établir et transmettre au préfet du Gard son rapport et ses conclusions motivées. Ce dernier en adressera copie à la mairie de PUJAUT.

Pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions seront tenus à la disposition du public au service technique et urbanisme de la mairie de PUJAUT et à la préfecture du Gard (direction départementale des territoires et de la mer du Gard - service aménagement territorial des Cévennes, unité instruction et animation - Application du droit des sols, 1910, chemin de St-Etienne-Larnac 30319 ALES Cedex) aux jours et heures habituels d'ouverture, et publiés sur le site internet de la préfecture du Gard : <http://www.gard.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est :

Monsieur Laurent AUBIGNAC - URBASOLAR  
75, allée Wilhelm Floentgen  
34961 MONTPELLIER cedex 2  
tel : 04.67.64.92.72 - port: 07.86.72.77.26  
mail : [aubignac.laurent@urbasolar.com](mailto:aubignac.laurent@urbasolar.com)

L'autorité compétente pour prendre la décision sur le permis de construire est le préfet du Gard. La décision qui pourra être adoptée au terme de l'enquête sera un arrêté accordant le permis de construire avec ou sans prescription, un arrêté refusant le permis de construire, un arrêté portant sursis à statuer ou un refus tacite en cas de silence gardé au terme du délai de deux mois mentionné à l'article R.423-32 du code de l'urbanisme.

Le préfet, P/ le préfet du Gard et par délégation,  
Le directeur départemental des territoires et de la mer du Gard.

**AUTRES ANNONCES LÉGALES**

### Succession

**SUCCESSION VACANTE**  
Le Directeur départemental des finances publiques de l'Hérault, 334 Allée Henri II de Montmorency 34954 Montpellier, curateur de la succession de M. MACHOU ADESSEREAU-MANÉ décédé le 07/11/2017 à ALES (30) a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0348042556.

**Midi Libre**

# VOTRE JOURNAL EST LOCAL VOTRE CONSEILLER AUSSI

A votre écoute du lundi au vendredi de 8h à 17h et le samedi de 8h à 14h

**04 3000 30 34**

N° non surtaxé

[Abonnements@midilibre.com](mailto:Abonnements@midilibre.com)

Accédez à votre compte en ligne sur **Midilibre.fr** pour consulter ou régler vos factures, mettre à jour vos coordonnées et vos informations bancaires, lire votre journal numérique\*

**Créez votre compte !**

- ✓ Munissez-vous de votre numéro d'abonné et de votre adresse mail
- ✓ Rendez-vous sur le site [profil.midilibre.fr](http://profil.midilibre.fr)
- ✓ Téléchargez l'application Midi Libre, Le Journal pour une lecture optimisée et mobile.

\*Réservé aux particuliers abonnés 6 jours ou 7 jours/7

**AVIS**  
Par acte SSP du 18/02/2021, il a été constitué une SCI dénommée MANELYS Capital, 100,00 Siège social : 839 avenue Jolot Curo 30000 NIMES Objet : toutes opérations financières, mobilières ou immobilières à caractère civil. Gérance : Mme Bérengère JAROC, 225 rue de Narvik 30000 NIMES Cession de paris : cession libre entre associés, conjoints, ascendants et descendants, soumise à agréments dans les autres cas. Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NIMES

Retrouvez toutes nos annonces légales et officielles sur notre site [legale-online.fr](http://legale-online.fr)

**MARCHÉS PUBLICS**

### Avis d'attribution



#### RÉSULTAT DE MARCHÉ

**Pouvoir adjudicateur :** Société Française des Habitations Economiques (13) Mickael SÉROPIAN 13547 Aix en Provence Cedex 4  
Tel : +33 413.57.04.66. E-mail : [mickael.seropian@groupe-arcade.com](mailto:mickael.seropian@groupe-arcade.com)  
Adresse internet : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

**Objet du marché :** Maîtrise d'œuvre pour des travaux de ravalement complet, lavage, traitement technique de façades, peinture surface métallique, zinguerie et peinture bois sur le patrimoine de la Site.

**Caractéristiques**  
Type de procédure : Procédure adaptée - ouverte  
Date de clôture : Lundi 08 mars 2021 - 12:30

**Marché attribué par lots.**  
LOT N° 1 : attribué

**Intitulé :** Lot N°1 : Agences de Nîmes et Montpellier (6 résidences)  
**Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué**  
CTI, Le Solareix - Bât B 765 Bd des Ventadourio 13300 SALON DE PROVENCE

Informations sur le montant du marché  
Montant (H.T.) : 26609 euros  
Informations sur la sous-traitance  
Pas de sous-traitance.

**LOT N° 2 : attribué**  
**Intitulé :** Lot N°2 : Agence d'Aix-en-Provence (2 résidences)  
**Nom et adresse de l'opérateur économique auquel le marché a été attribué**  
CTI, Le Solareix - Bât B 765 Bd des Ventadourio 13300 SALON DE PROVENCE

Informations sur le montant du marché  
Montant (H.T.) : 15410 euros  
Informations sur la sous-traitance  
Pas de sous-traitance.

**Date d'attribution du marché :** 17 mars 2021  
**Date d'envoi du présent avis :** 23 mars 2021